



Communiqué de presse

Mercredi 18 septembre 2019

Paris poursuit et élargit son action contre la pollution au plomb

Le plomb est un enjeu de santé publique pour toutes les grandes villes de France et d'Europe. Paris est historiquement mobilisé sur les enjeux liés à la présence de plomb, et notamment la lutte contre le saturnisme infantile. Dans la continuité de son Plan Paris Santé Environnement adopté en Conseil de Paris en décembre 2015, la Ville de Paris a présenté aujourd'hui un plan d'actions sans équivalent contre la pollution au plomb.

Depuis les années 90, Paris est moteur dans le dépistage du saturnisme et organise des séances de prélèvements systématiques pour les enfants présentant des facteurs de risque dans tous ses centres de protection maternelle et infantile. Depuis 1997, la Ville de Paris a mené de nombreuses actions pour assainir les logements.

En 2015, le plomb a été retenu comme un des 8 grands facteurs d'exposition responsables de pathologies majeures en santé environnementale à Paris dans le Plan Paris Santé Environnement adopté en Conseil de Paris en décembre 2015.

Alors que la phase de mesures et d'actions centrées sur le périmètre Notre Dame se termine, la Ville de Paris lance un plan d'actions d'une ampleur exceptionnelle et sans équivalent en France contre la pollution au plomb à Paris.

Ce plan s'inscrit en cohérence avec le Contrat Local de Santé entre la Ville, l'État et l'Assurance Maladie, visant à éradiquer le saturnisme infantile sur le territoire parisien.

Décliné en 5 axes, le plan d'actions a été présenté aujourd'hui aux Présidents des groupes politiques du Conseil de Paris :

1. **Poursuivre et renforcer les tests et campagnes de nettoyage dans les lieux accueillant des enfants d'un âge inférieur à 7 ans** : établissements de petite enfance, crèches, écoles, parcs et jardins.
60 établissements représentatifs vont être testés dans les semaines qui viennent avec un nouvel instrument de mesure, afin d'agir ensuite de manière exhaustive sur tous les établissements Parisiens.
2. **Poursuivre et renforcer les dépistages du saturnisme** par des actions de communication et d'information des médecins et des familles.
3. **Renforcer le suivi des enfants dont la plombémie est comprise entre 25 et 50µg / litre de sang** : Paris sera la 1^{ère} collectivité en France à mettre en place des enquêtes environnementales pour les enfants dont les prélèvements se situent dans le « seuil de vigilance » entre 25 et 50 µg/l. Actuellement, les consignes nationales établissent un seuil de Déclaration Obligatoire pour lancer une enquête environnementale pour un taux égal ou supérieur de 50 µg/litre.
4. **Poursuivre l'identification des sources de pollution au plomb dans l'ensemble de l'espace public parisien** (bâti, voirie, espaces verts ...) et renforcer les mesures de nettoyage et de dépollution appropriées. **Dans les espaces verts** : 80 % des espaces verts parisiens ont déjà été testés (Paris est la seule collectivité à avoir réalisé ces mesures de pollution dans les espaces verts) et l'enquête va se terminer dans les mois qui viennent. 11 pelouses récréatives de petits espaces verts ont été rendues inaccessibles car présentant des mesures supérieures aux normes sanitaires. Les terres de ces pelouses feront l'objet de traitements avant réouverture.
5. **Participer au financement d'une étude épidémiologique indépendante avec le Centre Anti Poison et de Toxicovigilance de Paris et les agences sanitaires concernées.**

Pour conduire ce plan, 5 postes d'ingénieurs et de techniciens vont être créés.

Parce qu'il s'agit d'un enjeu national de santé publique, ce plan implique une coordination avec tous les acteurs concernés : Ministère de la santé, saisi au cours de l'été par la Ville, ARS, CPAM, LCPP, AP-HP, HSCP et Agence Santé Publique France.

Un comité de suivi associant experts, associations de défense de l'environnement et associations de patients victimes du saturnisme sera mis en place.